



Groupement des associations de Céciliennes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

SAMEDI 14 mars 2015 à 8h45
La Résidence (en face de l'église), à GROLLEY

Rappel : selon les statuts...

art. 6 : Chaque association se présente avec 5 délégués, soit le président ou son remplaçant, le directeur musical ou son remplaçant, un représentant pastoral + 2 délégués nommés par l'assemblée de chaque association et représentant les intérêts des chœurs. Pour être valablement représentée lors d'un vote par association, une association doit avoir 3 représentants au moins.

art. 8 e Toute proposition formulée par une association doit être transmise par écrit (courrier postal ou courriel) deux semaines avant l'assemblée au président.

1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs.

Le président Hubert Carrel accueille et salue les délégués des Associations présentes. Il rappelle la structure de la FFC. Notre groupement (GAC) regroupe 13 Associations, ce qui représente environ 130 chorales.

Il remercie l'Association Ste-Croix et les membres du chœur mixte de Grolley pour leur accueil.

Excusés : Mgr Rémy Berchier, Jocelyne Crausaz, Philippe Savoy, Christian Clément, Bernard Maillard, Marlène Remy,

Appel des associations :

Association Ste-Croix	nombre de délégués présents : 4
Association St-Protais	nombre de délégués présents : 6
Association St-Maire	nombre de délégués présents : 4
Association N.-D. des Marches	nombre de délégués présents : 3
Association St-Henri	nombre de délégués présents : 2
Association de Romont	nombre de délégués présents : 4
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 5
Association St-Udalrich	nombre de délégués présents : 1

Association de Fribourg	nombre de délégués présents :	3
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents :	4
Association de la Part-Dieu	nombre de délégués présents :	3
Association N.-D. de l'Evi	nombre de délégués présents :	3
Ass. St-Laurent Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents :	3
Nombre d'associations valablement représentées :		11
Nombre de délégués présents :		45
Majorité des associations :		6
Majorité des délégués :		23

L'ordre du jour est accepté.

Scrutateurs : Gregory Roth (Fribourg) et Marie-Paule Marguet (N.-D. de l'Evi).

La parole est donnée à M. le Chanoine Paul Frochaux pour une réflexion et une prière. Il remercie les chorales liturgiques de la part du clergé.

2. P.V. de l'assemblée du 8 mars 2014 à Épendes

Le PV de l'assemblée du 8 mars 2014 a été envoyé aux Associations. Un temps est laissé aux délégués pour faire leurs remarques. Aucune remarque n'étant faite, le PV est approuvé par applaudissements.

3. Rapport du président

Notre comité a tenu 4 séances.

Nous avons évoqué la formation : peu de succès !

Directeurs remplaçants : il y a un tableau des remplaçants sur le site www.ceciliennes.ch

Préparation des propositions d'ateliers pour TUTTICANTI 2016 : cela a beaucoup occupé non seulement le comité, mais surtout la Commission Musique et Liturgie

Nous avons aussi commencé à préparer l'anniversaire des 10 ans du GAC.

Rappel des subventions allouées pour les passages devant jury dans le cadre des fêtes de Céciliennes.

Une subvention de CHF 150.- est prévue pour les participants à la Semaine Romande de Musique et de Liturgie.

Nous travaillons encore sur le document "Le chef de chœur liturgique". Bonne nouvelle : ce document est enfin prêt à tirer !

La réunion annuelle des chefs et des présidents d'Associations est un des événements les plus importants de l'année, très riche en échanges d'expériences. Elle a eu lieu le 31 janvier dernier.

Les Associations ne correspondent pas forcément aux UP, mais il n'y a pas lieu de changer cela pour l'instant.

Le président remercie tous les délégués présents, ainsi que le comité. Il prodigue quelques encouragements et conseils pour le recrutement des membres.

4. Rapport des commissions et du responsable Internet.

Dans son rapport, Francis Volery, président de la Commission Musique et Liturgie présente les projets en cours.

Préparation des ateliers pour la fête FFC 2016 de Bulle : voir ci-après, point 12.

La Commission s'occupe actuellement de mettre sur pied un répertoire des pièces écrites par les compositeurs fribourgeois et romands, non seulement pour la liturgie, mais aussi des pièces profanes. Le but est d'avoir un répertoire romand complémentaire au manuel CNA.

La Commission cherche de la relève, notamment un représentant du Vicariat épiscopal pour remplacer Jean-Jacques Martin

Quelques nouvelles d'Erwin Nussbaumer concernant les nouveautés du site internet. Un nouveau programme va être ajouté prochainement. Erwin distribue des feuilles destinées à mettre à jour les données des chœurs, notamment l'ajout d'une adresse e-mail qui serait très utile pour les communications.

5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption.

Gérard Gachoud présente les comptes, avec un bénéfice de CHF 2469.59 et un nouveau capital : CHF 24116.95

Les comptes vérifiés par Anne-Catherine Menétrey et Vincent Plancherel sont approuvés à l'unanimité.

La cotisation est maintenue à CHF 300.- par Association. Approbation à l'unanimité.

6. Nomination des vérificateurs 2015 - 2016 : Ste Croix et Haute Broye

Pour les comptes 2015-2015, ce sera Mme Anne-Catherine Menétrey et Mme Fontaine, de Fétigny. Un suppléant de la Part-Dieu :

7. Présentation d'un suppléant par l'Association La Part-Dieu

C'est François Rime qui fonctionnera comme suppléant

8. SUISA : rappels et informations

Rappel : toutes les œuvres chantées doivent être déclarées. Un outil facile à utiliser à cet effet : Musica Sacra (voir infos sur le site www.ceciliennes.ch)

9. Statut du chef de chœur : présentation du document fini

Le document "Le chef de chœur liturgique" est enfin prêt. Il sera envoyé à toutes les paroisses sous la forme d'un fascicule de format A5. Il sera également publié en entier sur le site en format PDF.

Ce document, validé par le Vicariat épiscopal et par la Corporation ecclésiastique, est présenté sommairement à l'écran par Hubert Carrel.

Rappel : un autre fascicule "Chant et musique dans la messe" est paru il y a quelques années et conserve sa validité.

10. Formation : présentation de la nouvelle démarche

La formation des chefs a été intensément discutée lors de la rencontre des présidents et des chefs le 31 janvier dernier.

Un cours de formation pour les chefs de chœurs a été organisé l'année dernière. Malgré le fait qu'il a été dédoublé pour en faciliter la participation, il a eu peu de succès : seulement 5 chefs et 5 animateurs y ont participé !

Puisque les chefs ne viennent pas à nous, allons vers eux ! Cela se fera lors de réunions de chefs, afin de recueillir les avis des chefs et leurs besoins en formation. Jean-Marie Kolly estime que cette démarche n'est pas nécessaire et que c'est du ressort des responsables musicaux des Associations.

11. Les 10 ans du GAC : votation du budget

Pour marquer les dix ans du GAC, sur proposition du comité et de la commission de musique et liturgie, la réunion des présidents et directeurs musicaux a décidé de lancer un concours de composition sur un choix textes liturgiques de forme tropaire.

Les modalités du concours sont présentées par Francis Volery.

Le budget prévu pour ce concours s'élève à CHF 11'500.-, dont 9500.- à la charge du GAC. Il est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention. Des appels seront lancés pour essayer d'avoir le plus de sponsoring possible et faire diminuer ainsi la part du GAC.

12. La fête FFC 2016

Les ateliers ont été présentés le samedi 10 janvier à Bulle.

Il y a eu beaucoup d'inscriptions, mais malheureusement pas beaucoup de succès pour certains ateliers proposés par le GAC : "Florilège pour la liturgie" n'aura pas lieu, faute de participants (seulement 5 inscriptions !) L'atelier "Chant grégorien" est aussi abandonné sous sa forme prévue pour la même raison. Par contre, l'atelier de la messe aura un effectif tout à fait réjouissant. L'atelier "Haydn/Mendelssohn" a obtenu un grand succès également.

L'assemblée annuelle de la FFC a eu lieu le 14 février dernier à Sâles. Hubert a fait une petite statistique de la participation des chœurs du GAC : celle-ci tourne autour des 50% et pourrait donc être améliorée

Les nouvelles de la FFC sont données dans la newsletter qui paraît environ 3 fois par année.

13. Propositions des associations, discussions

Aucune intervention.

14. Divers

François Rime présente la Semaine Romande de Musique et de Liturgie et encourage la participation à cette session de formation.

Publicité : la Chanson du Moulin organisatrice de la Fête des Céciliennes de Saint-Protais vend de charmants petits sacs.

On est toujours à la recherche d'un délégué du sud du canton pour remplacer Jean-Marc Monney. Difficile de trouver la perle rare !

Dans plusieurs associations, notamment à St-Protais et du côté de Romont, on encourage la création. Comment promouvoir les pièces intéressantes ? Une réflexion est lancée sur ce sujet. À suivre...

Francis Volery présente un catalogue de pièces de Bernard Chenaux, dont on célèbre le 100^e anniversaire de la naissance. Ce catalogue figure sur le site www.ceciliennes.ch. Il présente également en quelques mots les festivités prévues.

Remerciements et félicitations au Comité du GAC !

Un mot de bienvenue et de présentation de la paroisse et de l'UP par M. Collaud, président de paroisse de Grolley.

Prochaine assemblée : samedi 12 mars 2016 dans l'Association de Notre-Dame des Marches (lieu exact à préciser)

La séance est levée à 11h00.

Le chœur mixte de Grolley nous gratifie d'une aubade très appréciée, suivie d'un apéritif offert par la paroisse de Grolley. Un tout grand merci pour l'accueil !

Pour le PV : Jean-Michel Monney